

# DEMANDE D'ADHESION et RENOUELEMENT

Plongeur et non plongeur – Saison 2021/2022



## Groupement des Plongeurs Sauveteurs

Association de loi 1901 créée en 1977 sous le n° W142003827  
Agréée Jeunesse et Sports sous le n° 14.83.026

### Section Plongée, Apnée, Natation

Adresse : Piscine de la Grâce de Dieu  
62 AV Père Charles de Foucault 14000 CAEN  
Section affiliée à la F.F.E.S.S.M. sous le n°22140029  
Adresse du site internet : <https://gpscaen.fr/>

## DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE

- 1 fiche de renseignement (voir au verso)
- un certificat médical (de – 3mois) de non contre indication à la pratique des activités subaquatiques de la FFESSM.
- une attestation parentale pour les mineurs.

**Sans présentation du certificat médical aucune demande de licence ne sera effectuée à la FFESSM**

## Informations PLONGEUR ET NON PLONGEUR

Les entraînements auront lieu : à la piscine de la Grâce de Dieu le vendredi soir de 21h15 à 22h30 et le samedi matin de 7h00 à 9h00, au stade nautique de Caen le dimanche matin de 7h45 à 9h00 (bassin intérieur), de 9h00 à 10h30 (fosse de 5 m) et le mardi soir de 19h45 à 22h00 (fosse de 5 m); pas d'entraînement en périodes de vacances scolaires. Ils seront assurés par un encadrant. Votre présence assidue est vivement souhaitée.

**L'accès aux bassins est interdit en l'absence d'un encadrant.**

**Le code du sport (articles D321.1 à D321.4) impose à tout groupement sportif d'informer et de proposer à ses membres la faculté de souscrire une Assurance Individuelle Accident.**

Du seul fait de votre licence FFESSM vous bénéficiez de la garantie "Responsabilité Civile", **qui vous couvre** contre les conséquences financières que vous pourriez être amené à connaître, dans la pratique des activités reconnues par la FFESSM, **si vous causiez un dommage à AUTRUI** et que vous en étiez déclaré responsable, ainsi que la garantie de protection juridique.

**C'EST BEAUCOUP MAIS ... CE N'EST PAS TOUT !** Si vous êtes victime d'un accident, **VOUS N'ETES PAS ASSURE** ... mais vous pouvez l'être ... tout est possible, mais rien n'est fait sans votre demande. (voir au verso)

**La répartition des lignes d'eau est à l'initiative de l'encadrant plongée.**

## ACCES A LA PISCINE ET MISE A L'EAU

A partir du moment où votre dossier sera complet, l'accès aux bassins d'entraînements vous sera permis. Lors d'un entraînement, **la non présence d'un encadrant au bord du bassin, interdit toute mise à l'eau.**

## Pièces à fournir

Certificat Médical	Cotisation	1 Photo (nouveaux adhérents)		
<b>NOM(usage):</b> ..... <b>PRENOM :</b> ..... <b>NOM(naissance):</b> ..... Lieu : ..... Dépt : .....				

**Photo**  
(première adhésion)

**ADRESSE (écrire en caractères d'imprimerie S.V.P.)**

N° \_\_\_\_\_ Type voie : \_\_\_\_ Nom de la voie : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_ Localité de résidence : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_ / \_\_ / \_\_ Profession - \_\_\_\_\_  
 Tél Dom : ..... Tél Port. : ..... E-mail : .....

**DECOMPTE DE L'ADHESION 2022 (\*)**

<b>Licence FFESSM « adulte »</b> (à partir de 16 ans)	<b>40,00€</b>	.....
<b>Licence FFESSM « jeune »</b> (de 12 à 15 ans)	<b>25,00€</b>	.....
<b>Licence FFESSM « enfant »</b> (-de 12 ans)	<b>11,00€</b>	.....
J'ai déjà une licence F.F.E.S.S.M dans un autre club : je ne paye que la cotisation club ( <u>joindre une photocopie</u> )		
<b>Cotisation club : Plongée sous marine / Apnée</b>	<b>105,00€</b>	.....
<b>Cotisation club : natation</b>	<b>65,00€</b>	.....
<b>Formation plongée* N1, N2, N3</b>	<b>50,00€</b>	.....
<b>Réductions familiale sur la cotisation club</b>		
½ tarif pour la 3 <sup>ème</sup> personne logeant sous le même toit	-	.....
<b>Supplément assurance** Loisir N°1, 2, 3 ou piscine</b>		.....
<b>Supplément assurance** Loisir TOP N°1, 2, 3</b>		.....
<b>TOTAL(***) :</b>		.....

## Nota :

- (\*)La formation plongée comprend ; 4 plongées techniques en milieu naturel, le brevet, la carte CMAS de la FFESSM, passeport et carnet de plongées. (Les cours théoriques et pratiques sont dispensés gratuitement)
- (\*\*) Directement, à votre domicile, vous recevrez votre licence, un coupon d'abonnement à SUBAQUA au tarif préférentiel ainsi qu'une info plus détaillée sur les contrats d'assurances individuelles accident et assistance que vous êtes seul à décider de prendre ou pas; si vous ne l'avez pas fait à l'inscription.
- (\*\*\*) Paiement: 1 à 3 chèques représentant le total. Possibilité de paiement en 3 fois sur les mois octobre, novembre et décembre et en 2 fois sur les mois de novembre décembre.

**ASSURANCE COMPLEMENTAIRE FEDERALE (\*)**

<b>- Loisir N°1 : 20 € / TOP 39 €</b>
Garanties
Décès : 15 000€
Invalidité permanente : 11 500 €
<b>- Loisir N° 2 : 25 € / TOP 50 €</b>
Garanties
Décès : 25 000 €
Invalidité permanente : 40 000 €
<b>- Loisir N°3 : 42 € / TOP 83 €</b>
Garanties
Décès : 45 000€
Invalidité permanente : 90 000 €
<b>Nage avec palmes</b>
<b>-Piscine: 11,00 €</b>
Garanties
Décès : 8000€
Invalidité permanente : 11 500 €

## (\*) Nota:

- ✓ Les montants d'indemnité correspondent à ceux de la saison 2020-2021
- ✓ Le contrat d'assurance est visible sur le site [www.ffessm.fr](http://www.ffessm.fr). Une copie papier est affichée au local de plongée.
- ✓ L'assurance complémentaire fédérale n'est pas obligatoire, **vérifiez vos garanties de prises en charges de ce sport par votre assurance personnelle (multirisques)**, mais devient obligatoire en cas de compétition.

Je soussigné(e) ..... déclare l'exactitude des renseignements ci-dessus et m'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association et les règles définies par la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins et demande mon inscription au Groupement des Plongeurs Sauveteurs.

CAEN le \_\_ / \_\_ / \_\_

Signature